

Compte-rendu – Atelier n°1

Voici, synthétiquement présentés, les échanges auxquels ont donné lieu l'atelier n°1, sur A. le cadre général de l'enseignement tel qu'il se fait, sur B. l'organisation du travail en binômes et C. sur la préparation des élèves aux examens.

A. Constitution des binômes

La plupart des binômes ont été constitués en amont entre collègues volontaires qui ont pu mener à bien leurs projets.

Cependant, en raison d'affectations tardives, certains collègues ont dû s'adapter à la rentrée à un enseignement qui n'avait été ni choisi ni anticipé. D'autres ont hérité de cet enseignement par défaut pour raisons de service, lors des conseils d'enseignement de juin.

B. Profil des classes

Il s'agit, dans tous les cas, de groupes composés d'élèves issus de l'ensemble des classes de première de l'établissement.

On note de grandes disparités d'effectifs entre établissements, de moins de 24 élèves à 36 élèves.

L'incidence sur l'organisation du travail en classe fait question : comment varier les activités pédagogiques avec des effectifs pléthoriques ? Comment travailler l'oral dans ces conditions ?

Dans un contexte concurrentiel entre enseignements, puisqu'un d'entre eux doit être abandonné, comment conserver une attractivité face à d'autres enseignements de spécialité à effectifs beaucoup plus légers ?

C. Programmation

1. Programmation de l'année

Tous les collègues présents ont organisé leur enseignement en semestres en respectant la dimension chronologique du programme. [Une hypothèse de travail, selon le calendrier annuel et la date des épreuves, serait de diviser en trois moments dont le dernier serait plus court et consacré à la préparation du grand oral. Ce qui éviterait – en partie - d'avoir des élèves absentéistes une fois les épreuves passées.](#)

L'organisation de l'année s'est généralement faite par division arithmétique du nombre d'heures affectées par moitié à chaque partie du programme, et le plus souvent par division arithmétique du nombre d'heures consacrées à chaque sous-partie du programme. (30 heures = 6*5h)

Une incertitude demeure : celle du nombre total d'heures à diviser et de la base de leur calcul. Trois hypothèses :

- mi mai : évaluation des E3C.
- Mi-juin : fermeture des établissements pour les examens
- début juillet : fin de l'année scolaire.

Si l'évaluation des E3C doit se faire sur la totalité du programme, ne faut-il pas avoir fini l'intégralité du programme en mai ? Sinon, cela ne soustrait-il pas mécaniquement la dernière thématique de l'examen ? Dans la première hypothèse, quels contenus donner aux derniers cours de l'année ? D'autant plus que certains élèves abandonnent la spécialité et d'autres non. Les collègues s'inquiètent à ce titre d'un absentéisme prévisible.

2. Programmation des séquences

Pour organiser leurs séquences, les collègues des deux disciplines ont généralement coordonné une progression dans laquelle deux enseignements sont menés en parallèle de manière autonome, à égalité de rythme. Chacun conserve le souci d'intervenir à qualité.

La structure des progressions est, pour la majorité des collègues, le reflet des entrées du programme, les chapitres du cours reprenant les intitulés et généralement l'ordre de ces entrées.

Elles ont cependant donné parfois lieu à des reconfigurations, sur la base de la liberté pédagogique des enseignants.

Le choix a généralement été fait de ne pas travailler en cours sur des textes identiques, sinon de manière très ponctuelle afin de préparer l'épreuve de E3C, pour ne pas appauvrir le contenu d'un enseignement déjà maigre par l'horaire alloué mais aussi pour ne pas lasser les élèves par la redondance des contenus.

Si des séances co-enseignées sont, de l'avis de tous, intéressantes, l'idée se heurte à deux difficultés. D'une part, les emplois du temps n'ont généralement pas été conçus, ou pas pu l'être, pour être compatibles. Il y a des exceptions mais cela n'a généralement pas été décidé en amont. D'autre part, ces heures ne sont pas officiellement financées.

Les collègues soulignent le désaccord entre l'ampleur du programme et le nombre d'heures d'enseignement, en particulier lorsqu'on y retranche les temps d'évaluation, de préparation à la méthodologie d'exercices à ce jour toujours indéfinis, de correction.

D. Préparation aux examens

Cette question concentre nombre d'inquiétudes des collègues : comment préparer les élèves à des épreuves dont la nature demeure floue ? [Voir l'évolution sur ce point dans la rubrique ressources – outils d'aide à l'évaluation.](#)

Le format des épreuves inquiète : une épreuve de 2h pour prendre connaissance et se donner une compréhension du texte, comprendre les énoncés puis réaliser deux exercices distincts par leur méthode et leur angle disciplinaire.

Se pose également la question de l'évaluation du contrôle continu en début d'année, dans la mesure où les évaluations de devoirs « type E3C » seront tardives : **tous s'accordent à ne pas proposer d'épreuve de ce type avant fin novembre et s'interrogent sur la fréquence de ce genre d'évaluations au regard du nombre d'heures de cours limité.**

Certaines questions essentielles ont émergé :

- celle de la forme attendue dans les exercices (plan attendu, tant pour l'interprétation que pour l'exercice de réflexion)
- celle de la longueur et du degré de développement attendu pour les copies
- nature de l'exercice de réflexion

Sur ces points, il convient de se reporter à la sous partie « outils d'aide à l'évaluation » ainsi que dans la rubrique textes officiels, aux commentaires des recommandations de l'Inspection générale.